



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 février 2024

Délibération n° 24C/01/10

| | | |
|--|--------------------------------------|--|
| Date de convocation : 16 février 2024 | Nombre de conseillers | |
| Date de publication : 23 février 2024 | Statutaires : 77 En exercice : 77 | Présents : 45 Pouvoirs : 13 Votants : 58 |

Objet : Autorisation du versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Centre dentaire avant le vote du budget primitif 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 février à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Quinquempoix, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, CHOQUET Christophe, COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DUBOUIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, LEROY Gérard, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MMES VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 45 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MMES BENABBAS Stéphanie, BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGEOIS Jérôme, MME DELAMARRE Béatrice, MM DOISY Hubert, DOVERGNE Samuel, FONTAINE Patrice, GREVIN Régis, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, ROUSSEAU Cyril, THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick.

Etaient excusés : M. GESBERT Laurent, MMES GRIGNON-PONCE Véronique, LEFEVRE Maryse (suppléante commune de Le Plessier sur St Just)

Ont donné procuration :

M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry la Bataille) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;
M. HAMOT Bertrand (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. LEROY Gérard (Ravenel) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME SOUDET Sylvie (Nourard le Franc) à M. LEDENT Didier ;
MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;

A été élue secrétaire de séance : MME Eliane VERLEYE

Par délibération n°23C/01/10 du 9 février 2023, le conseil communautaire a créé le budget annexe Centre dentaire pour gérer les dépenses de fonctionnement et d'investissement du centre de santé dentaire de la communauté de communes. Ce service, qui est un service public à caractère administratif, peut être équilibré par le versement d'une subvention du budget principal au budget annexe Centre dentaire d'un montant estimé à 300 000 €.

Afin de permettre au centre dentaire de pourvoir à ses dépenses de fonctionnement du début d'année (fonds de roulement), il est nécessaire de pouvoir verser la subvention d'équilibre dès à présent et par anticipation au vote du budget.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de communes du Plateau Picard en matière de santé et notamment de gestion de centre de santé ;

Vu la délibération n°23C/01/10 du 9 février 2023 créant le budget annexe « centre dentaire »

Considérant le besoin de financement du centre dentaire pour régler ses dépenses sur les premières semaines de l'année 2024 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,


DECIDE le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Centre dentaire en procédant au débit du compte 65568 (chapitre 65) du budget principal d'un montant de 300 000 € et à un crédit du compte 74758 (chapitre 74) du budget annexe Centre dentaire pour un montant de 300 000 €.

PRECISE que les montants correspondants seront prévus au budget principal 2024 et au budget annexe Centre dentaire 2024.

PRECISE que le montant de la subvention sera ajusté au besoin réel de financement d'équilibre du budget annexe Centre dentaire, dans la limite maximale de 300 000 €.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Eliane VERLEYE

Acte publié ou notifié le 23 février 2024

Le Président



Olivier DE BEULE